

L'ASSOCIATION DES BOUCHONS POUR LES HANDICAPÉS

- Bonjour François, quoi de neuf ?
- Depuis un an, je me consacre à la collecte des bouchons en plastique pour les handicapés.
- En quoi consiste la récolte ?
- Elle consiste à récolter tous les bouchons en plastique des boissons : eaux – jus de fruits – lait – sodas – etc ... de produits ménagers et couvercles alimentaires en excluant de la collecte les bouchons de cosmétiques et de médicaments, ainsi que les capsules métalliques. Je récupère aussi les bouchons en liège.

Je mets à disposition des bidons, je les récupère puis les stocke chez moi. Quand j'ai environ 20 gros sacs poubelle de 15 kg pièce, soit environ 300kg, je les emmène à Dijon pour « Bouchons 21 ». C'est une association de loi 1901 qui fait le tri et organise la vente aux plus offrants. Il faut environ 900 sacs pour remplir un camion. L'argent récolté sert à acheter du matériel pour les collectivités ou associations de Côte d'Or qui apportent une aide aux handicapés. Le handicap étant abordé sous toutes ses formes. (Pas d'aide individuelle humaine, uniquement du matériel) Ça va de l'ordinateur à la calèche en passant par les pompes à morphine, canoë-kayaks, tandems, lits médicalisés, tricycles, vélos « hand bike », équipements d'un véhicule automobile ... Vous pouvez voir la liste de matériel offert sur le site : www.bouchons21.fr

- Où trouve-t-on les bidons ?
- J'en ai mis dans les écoles maternelle et élémentaire, à la boulangerie Bazzali pour Saint-Usage, au collège et au COSEC d'Echenon. Sinon, les gens peuvent déposer leurs sacs chez moi directement, au 3 route de Dijon

à Saint-Usage (dans la cour entre la boulangerie et le salon de coiffure). A l'entrée de chez moi, j'ai mis un gros bidon pour la récupération, vous pouvez déposer vos sacs de bouchons dedans. Je peux également me déplacer pour la récupération en m'appelant au 06.12.90.26.21 ou en m'envoyant un mail : conduiseur@yahoo.fr.

J'en profite pour remercier les Maillotins (habitants des Mailllys) qui m'ont appelé pour me donner leur récolte.

Et encore merci à tous les Eusébiens !

- Merci à toi pour ton implication et à très vite pour d'autres nouvelles.

Interview de Valérie H
à Mr Drouin François



 **BRICO** MARCHÉ
Les Mousquetaires

**"Pouvoir tout faire
moins cher"**

Saint-Usage AUXONNE
Tél. 03 80 44 10 91 Tél. 03 80 31 18 48

ENTREPRISE P.E.P.

- Plâtre - Bandes à Joints
- Peinture - Ratisage
Devis Gratuit



31 ter route de trouhans 21170 St - USAGE
Portable : 06 73 01 20 30 - Tel.: 03 80 29 89 63

2012 : année décisive pour l'eau !

En 2005, le bassin versant de la Vouge se dotait de sa propre loi : le SAGE. Mis en œuvre depuis, il doit être révisé afin d'intégrer de nouvelles connaissances et notions comme la continuité écologique, la protection des zones humides et inondables ou bien encore le partage de la ressource en eau en période estivale.

En 2012, la réglementation ayant évoluée au cours des dernières années, une nouvelle forme du SAGE doit être adoptée. Celle-ci se traduira toujours par des objectifs à atteindre mais, grande nouveauté, par des règles opposables à tous. Ces règles seront d'autant plus importantes qu'elles encadreront [vraisemblablement] la gestion des moulins et des vannages, limiteront les implantations dans des zones à risques ou bénéfiques à la biodiversité, ou définiront les quantités d'eau mises à disposition des agriculteurs, des industriels mais également des gestionnaires de l'eau potable. Dans ce dernier cas, il sera indispensable que la réflexion d'ouvrir de nouvelles zones d'implantation de populations se conjugue avec la possibilité de prélever [ou non] plus d'eau potable.

Toutefois, les choix définis par les « professionnels » de l'eau ne doivent certainement pas se couper des ressentis de terrain : c'est pourquoi au cours du second semestre 2012, la population aura le droit [le devoir !] de s'exprimer sur le projet de SAGE avant que celui-ci soit définitivement adopté. Ce temps de concertation est d'autant plus nécessaire que cette feuille de route sera celle des six prochaines années.

Les cours d'eau : un Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien. En 2006, le premier PPRE était adopté et permettait de lancer des travaux de restauration de la Vouge et de ses affluents. Après cinq années, où toutes les rivières ont été traitées (notamment la Bièvre, la Viranne ou la Soitourotte), au cours de l'année 2011 le SBV a rédigé un nouveau document mis à enquête publique en juin et validé par un arrêté préfectoral en octobre.

Grâce à celui-ci, au cours de cet hiver de nouveaux travaux seront réalisés, notamment sur la commune de Saint Usage, afin d'une part de pérenniser les travaux engagés dans les dernières années et d'autre part de continuer à limiter au maximum les risques de submersion non naturelles.

Les Pesticides ou le choix de l'intelligence ! Depuis plusieurs années, les élus de la commune de Saint Usage, conscients des risques liés à l'utilisation des pesticides, sans pour autant délaisser l'entretien des espaces communaux, ont décidé de

faire évoluer les techniques utilisées. Le résultat est indiscutable, - 80% de produits phytopharmaceutiques épanchés en quatre ans sur la commune. Ce résultat est d'autant plus intéressant que dans le même temps, la très grande majorité des agriculteurs du bassin de la Bièvre, eux aussi sensibilisés à la démarche, ont mis en œuvre des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Le résultat le plus visible sur le bassin de la Bièvre (considéré il y a quelques années comme le secteur le plus à risque) est qu'aujourd'hui, il est celui où la contamination par les pesticides à la plus diminuée. L'effort consenti par tous porte ses fruits et doit être symbole d'une réussite future.

Néanmoins n'oublions jamais que ce sont les habitudes du quotidien qui font les réussites de demain !

Syndicat du Bassin versant de la Vouge

**Programme Pluriannuel de
Restauration et d'Entretien de la Vouge
et de ses affluents**

2011 - 2015

*Dossier de Déclaration d'Intérêt Général
et
Dossier de Déclaration « Loi sur l'Eau »*

Mars 2011

BRESSON S.A.S.
21910 SAULON-La-Chapelle
Tél. : 03 80 79 15 15 Fax : 03 80 79 15 20
e-mail : info@bresson-cereales.fr

Site : www.bresson-cereales.fr

GRAINS - ENGRAIS - PROTECTION DES CULTURES - SEMENCES
ALIMENTS POUR BÉTAIL

« Ensemble, récoltons l'avenir »

**Port de Plaisance Privé
& Chantier Fluvial**

WEEK END DU NAUTISME
LES 28 ET 29 AVRIL

Les Ets **BLANQUART**, le seul contact pour :
Magasin d'accastillage - Vêtements marins -
Grutages - Stationnement à sec / à flot -

Vente de bateaux sur www.captainjo.com
21170 ST USAGE - tel - +33(0)3-80-29-11-06



Etat civil 2011



Naissances (hors commune)

- Mete AVCI
- Mete AYDIN
- Ahmet Anil BAL
- Nisa CETIN
- Célia Louhane GABILLAUD
- Nathan GANÉE
- Esat GERCEK
- Capucine Lilou JANES

- Clarisse Marie Nicole KOLLA
- Ethan Julien LECURET
- Maëva Claude Claire MEUNIER
- Justine Jocelyne
Gisèle NAVILLON
- Eva Ketty Rose PONSOT
- Léna Marie Françoise RIBLET
- Cénaya ROSIER--JACOB
- Alice Marie Yolanda THOMEUF
- Muhammed YALDIZ

Félicitations aux heureux parents...



Mariages

Christophe Firmin Justin BROCOT
&
Nathalie Laurence LEROY

*Tous nos vœux
de bonheur...*



Décès et transcriptions de décès

- Henri Raymond BARGE
- Gilbert Charles Emile CALLIER
- Joël Roland DÉROUSSIAUX
- Monique GERVOIS veuve ROLLING
- Odette Hélène MILLOT épouse PEILLON
- Charlotte Marguerite Raymonde REVERCHON
veuve PEILLON

- André René BOS
- Raymond Albert CHAVENTON
- Paul Roland Félix FOURNIER
- Alberte Odilia LAUDELOUX veuve CHARRIERE
- Michel Charles PAGAND

Sincères condoléances...

Horaires Mairie de Saint-Usage

Informations pratiques : de nombreuses informations (Vie Municipale, Etat-Civil, Urbanisme - PLU, Ecoles, Associations,...) ainsi que le service «Mes démarches en ligne» (pour demander des actes d'état civil, des locations de salles,...) sont en ligne sur notre site internet : www.saint-usage.fr

Horaires d'ouverture au public

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	10h00 à 12h00				
APRES-MIDI	15h00 à 18h30	//////	15h00 à 17h30	15h00 à 17h30	15h00 à 16h30

Création de la boulangerie-pâtisserie de la Gare d'Eau

Dans le cadre du dispositif «Cœurs de Villages + » institué par le Conseil Régional de Bourgogne, la municipalité de SAINT-USAGE a rénové l'ensemble immobilier (ancien garage Pinassaud) situé au centre du village afin de créer une boulangerie-pâtisserie traditionnelle et un logement de qualité. Le salon de coiffure a été un projet communal hors cœur de village +. L'ancien garage PINASSAUD a été transféré dans la zone artisanale de l'Echelotte dans le cadre du dispositif « bâtiment relais » en partenariat avec le Conseil Régional et le Département.



Boulangerie « La Gare d'Eau »

La maîtrise d'œuvre a été assurée par Monsieur Daniel DEFFNER de Précý-sous-Thil – Architecte.

La superficie globale du bâtiment « boulangerie-pâtisserie » est d'environ 200m². Il est composé d'un magasin de vente de 30m², d'un fournil de 67m² et de 35m² de laboratoire. 68m² sont utiles pour un bureau, des réserves, une laverie, des sanitaires et des vestiaires.

Le coût estimatif de l'opération est de 280 000 € HT (architecte, travaux, cabinet SPS/Contrôle technique branchements, assurance dommages ouvrages et publicité).

Les subventions attendues sont dans le cadre du FISAC l'Etat (65 600 €), dans le cadre du dispositif « Cœur de village+ » le Conseil Régional (40 000 €), dans le cadre de l'aide aux communes du Conseil Général (15 250 €), et dans le cadre de la réserve parlementaire de M. le Sénateur-Maire de Dijon (15 000 €).

Environ 144 000 € restent à la charge de la commune.

Les différents corps de métiers qui ont contribué aux travaux sont les suivants :

- **Lot n° 1 – gros œuvre-maçonnerie**
Entreprise NONQUE – AISEREY
- **Lot n° 2 – charpente**
Entreprise TOIT et BOIS/NIQUET – LOSNE
- **Lot n° 3 – couverture**
Entreprise RONDEAU – BLIGNY-LES-BEAUNE
- **Lot n° 4 – menuiserie bois-serrurerie**
Entreprise NOBS FAUTRELLE – MERVANS
- **Lot n° 5 – plomberie-sanitaire-chauffage**
Entreprise GAUTHIER – SAINT-JEAN-DE-LOSNE
- **Lot n° 6 – électricité**
Entreprise AB ELEC – MARSANNAY-LA-COTE
- **Lot n° 7 – plâtrerie**
Entreprise FILIPPI – DOLE
- **Lot n° 8 – carrelage-faïence**
Entreprise MARTIN LUCAS – MARSANNAY-LA-COTE
- **Lot n° 9 – peinture**
Entreprise FILIPPI - DOLE

Depuis le 18 octobre 2011, M. et Mme BAZZALI Patrick sont locataires de la boulangerie-pâtisserie qu'ils ont dénommé « Boulangerie de la Gare d'Eau ».

Le Conseil Municipal est heureux d'avoir revitalisé le centre du village en lui donnant une identité commerciale traditionnelle dans l'environnement public des services administratifs et techniques de la Mairie, des écoles maternelle et primaire ainsi que du périscolaire.



M. et Mme BAZZALI Patrick et Béatrice

Concours des maisons fleuries

Comme vous le savez, en 2011, la municipalité a remis au goût du jour le concours communal des maisons fleuries.

Quinze personnes ont été récompensées : Mr ROUX Marc a remporté le 1er prix soit 150 €, Mme Cartier Marie-Laure a remporté le 2ième prix soit 100 €, Mme Brouillard Gisèle a remporté le 3ième prix soit 75 € puis du 4ième au 10ième prix les concurrents ont reçu des bons d'achats de 30 € et du 11ième au 15ième prix bons d'achats de 15 €.



Une cérémonie a eu lieu le 5 novembre 2011 pour la remise des prix en présence de Mr le Maire, des membres de la commission «jury» et du conseil municipal. Les lauréats ont pu visionner un diaporama. Des photos avaient été prises lors des deux passages de notation les 22 juin et 6 septembre 2011. Ils ont pu apprécier l'évolution du fleurissement avec ravissement. Un verre de l'amitié a clos la cérémonie.

INSCRIPTIONS

Nous espérons que cette année vous serez encore plus nombreux à vous inscrire.

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune.

Les inscriptions devront se faire auprès du secrétariat de mairie avant le 30 avril 2012 .

La commission jury passera deux fois dans la saison devant les maisons participantes pour les noter.

Des récompenses seront remises aux gagnants lors d'une cérémonie courant octobre ou novembre 2012.

TAXI CHATAGNIER
TOUS TRANSPORTS

TAXI

A B C

PORT. 06.16.26.55.85 TÉL. 03.80.39.26.71
14, RUE MARCEL BEGIN - 21170 ST USAGE

Auto EQUIP AUTO 21
PRIMO

Vente de pièces et accessoires
Entretien et réparation automobile
toutes marques - Véhicule de courtoisie

Tél. 03 80 79 47 87
equipauto21@gmail.com
ZAE L'ECHELOTTE - 21170 ST USAGE

ENTREPRISE

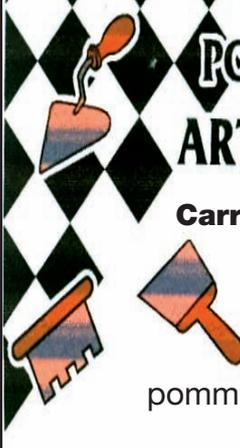
POMMIER Christophe

ARTISAN CARRELEUR

Carrelage, faïences, dalles...

Tél. 03 80 29 09 47
06 81 05 28 97
pommierchristophe5142@neuf.fr

27 rue du couvent - 21170 Saint-Usage




HORAIRES D'OUVERTURE
LUNDI - MARDI - MERCREDI
8h45 - 12h15 / 14h30 - 19h30
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
8h45 - 19h30 NON STOP
OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de Dijon
21170 SAINT-USAGE
Tél. 03 80 39 28 88
Fax 03 80 39 29 04

NUMÉROS DIRECTS
Boulangerie...03 80 39 07 08
Crèmerie...03 80 39 07 09
Boucherie...03 80 39 07 39
Poissonnerie...03 80 39 07 41
Charcuterie...03 80 39 07 40

INTERMARCHÉ
Les clients satisfaits

SARL D'EXPLOITATION BOS Frères



**MAÇONNERIE
COUVERTURE
CARRELAGE**

21170 SAINT-USAGE
Tél. et fax 03 80 39 21 90
Port. 06 84 03 09 10

Garage PINASSAUD

Mécanique - Carrosserie
Réparation toutes marques
Vente véhicules neufs et occasions

Agrément Carte-Grise
Fabrication bombe
de peinture



Garage PINASSAUD
6 rue de l'Echelotte
21170 Saint-Usage
03 80 29 00 35
garage.pinassaud21@orange.fr
Lundi-Vendredi : 8h-12h & 14h-18h00
Samedi : 8h-12h




Salon mixte
LD COIFF'

5 route de Dijon
21170 St Usage
Tél : 03 80 73 35 46

*Envie de changer de look ?
Envie de détente et de convivialité ?
Delphine est à votre service et à votre écoute !*

HORAIRES
Lundi / Mardi / Jeudi
9h / 12h et 14h / 18h
Vendredi
9h / 18h - non stop
Samedi
8h / 15h - non stop
Fermeture le mercredi



ARTISAN BOULANGER PATISSIER
Patrick BAZZALI

BOULANGERIE DE LA GARE D'EAU
1. rte de Dijon - 21170 ST USAGE
Tél : 03 80 29 09 94

